

PRIME DE RENTREE SCOLAIRE 2026 DE 17 à 24 ans



ENVOI DU DOSSIER DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 30 NOVEMBRE 2026
Ou rendez-vous sur votre espace perso pour faire votre demande en ligne

INFORMATIONS ADHÉRENT (à remplir en majuscule)

NOM : _____
PRENOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
E-MAIL : _____ @ _____

PARTIE À REMPLIR IMPÉRATIVEMENT PAR LA COLLECTIVITÉ

Nom de la collectivité : _____	Visa
-----------------------------------	------

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Peuvent bénéficier de la prime de rentrée scolaire, les enfants scolarisés de l'adhérent et de son conjoint, à charge fiscale, de 17 à 24 ans, sous conditions :

Pour que les enfants du conjoint soient pris en compte : justifier d'une vie maritale avec une adresse fiscale commune.

Calcul de l'âge : année civile moins année de naissance.

NOM ET PRENOM DES ENFANTS	A COCHER				NIVEAU SCOLAIRE (Rentrée de septembre 2026)
	Enfant de l'adhérent	Enfant du conjoint	A charge fiscale	AEEH	

LES PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Pièces à joindre pour les enfants de l'adhérent :

- ☐ Livret de famille complet (parent + enfants) de l'adhérent.
- ☐ Certificat de scolarité de 2026/2027
- ☐ Avis d'imposition **2025 sur les revenus 2024 complet** recto-verso de l'adhérent.
- ☐ Attestation AEEH pour les enfants handicapés.

Pièces à joindre pour les enfants du conjoint :

- ☐ Livret de famille complet (parent + enfants) du conjoint.
- ☐ Avis d'imposition **2025 sur les revenus 2024 complet** recto-verso du conjoint.